L'Art du Toucher
Sandrine Becherini

TOUCHER VIBRATOIRE SUBTIL

Quand le toucher devient perception

Organisme de Formation déclaré et enregistré sous le N°93840542184
auprès du Préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : …… PRENOM : ……
ADRESSE POSTALE : ……
……
CODE POSTAL : …….. VILLE : ……..
TEL PORTABLE : …… FIXE : ……
EMAIL: ……
DATE DE NAISSANCE : ……..... PROFESSION : ……

Etes-vous en situation de handicap* oui □ non □

Indiquer les stages qui vous intéresse (inclus dans le cursus formation praticien MBE) :
(Tarif stages réflexologie palmaire 1 jour : 170 € - réflexologie faciale 2 jours : 340 € - réflexologie plantaire 3 jours : 480 € / Journée massage : 180 € - 2 jours : 360 € - 3 jours : 480 € / cursus praticien en MBE sur 10 mois 28 jours : 3780 €). Format individuel : même tarifs sur un format horaire plus court)

Intitulé stage ou formation	Date	Tarif

Pour que votre inscription soit prise en compte, paiement d'un acompte en espèces (remis en mains propres), ou virement (si inscription 7 à 15 jours avant la date du stage) ou chèque (1 mois avant) accompagné du bulletin rempli, à :
Sandrine BECHERINI – Les Jardins d'Avenio Bât B Apt 7, 775 Route de l'Aérodrome – 84140 MONTFAVET AVIGNON

Merci de libeller v**otre chèque de réservation** à Sandrine BECHERINI. Le règlement sera encaissé 15 jours avant la formation, ou virement bancaire.
En cas d'annulation, voir les conditions dans les CGV.

□ J'établis un virement de 80 € pour les formations d'une journée, et 160 € pour les formations de deux ou trois journées.
□ J'établis un chèque d'arrhes ou un virement de 30% pour le cycle professionnel (200 Heures)
Un chèque d'arrhes par stage, pas de chèques groupés. Ce chèque sera établi à l'ordre de Sandrine BECHERINI au minimum 15 jours avant la formation après avoir vérifié qu'il reste des places dans le cursus.
Ces chèques vous seront remboursés en cas d'annulation de la part de Sandrine BECHERINI. Non remboursés en cas d'annulation par le stagiaire 15 jours avant le début de la formation. Vous recevez alors l'accusé de réception, puis 15 jours avant la formation, un mail contenant tous les détails du stage + plan d'accès. Le solde du stage sera réglé sur place avant le début du stage.

Pour virement :
IBAN FR76 1130 6000 2093 0678 8700 158
BIC / SWIFT : AGRIFRPP813

Je soussigné(e)……, certifie avoir pris connaissance du programme du stage auquel je souhaite m'inscrire et des conditions pour y assister, ainsi que des conséquences d'une éventuelle annulation de ma part.
□ J'ai pris connaissance et j'accepte les CGV.
□ J'accepte de recevoir les convocations par mail.
□ J'accepte les conditions du droit à l'image
□ Sandrine BECHERINI traite les données recueillies pour gestion du client et prospection

Signature :

□ En cochant cette case vous validez et acceptez l'ensemble du document. Cela équivaut à votre signature manuscrite.

CGV Conditions Générales de Vente

1- Introduction : Sandrine BECHERINI est un organisme de formation professionnelle dont le siège est domicilié à : 775 Rte de l'Aérodrome, Les Jardins d'Avenio Bât B – 84140 AVIGNON – France. Sandrine Becherini développe, propose et dispense des formations. Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation proposées par Sandrine Becherini et sont systématiquement remises au client. Ainsi, chaque passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV et prévalent sur tout autre document du client. Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Sandrine Becherini, prévaloir sur les présentes CGV. Le client s'engage à faire respecter les présentes CGV par l'ensemble de ses salariés.

2 - Conditions d'inscription et d'admission : Avant toute inscription à une formation, il convient de procéder à une préinscription en contactant Sandrine Becherini par téléphone au 06 18 95 41 13 ou par email à sandrine@becherini-reflexologie.fr. L'inscription est soumise à un entretien avec la responsable pédagogique et validation de l'admission par Sandrine Becherini. Le participant ne peut pas s'engager dans cette formation s'il a eu des antécédents psychiatriques, s'il a une phlébite ou s'il en a le risque, s'il souffre de maladie cardiaque ou d'une autre maladie grave, sans accord préalable donné par le responsable de la formation. Si le participant est mineur, une autorisation parentale signée permettant de suivre la formation est obligatoire. Le formulaire d'inscription dûment complété accompagné du règlement des arrhes 75 € / 80 € pour les stages à la carte et/ou 30 % du prix net pour le cycle Pro doit être adressé dans les 7 jours qui suivent la préinscription. Passé ce délai, la réservation pourra être annulée sans notification. La réception du formulaire et des arrhes ne vaut pas pour inscription. L'inscription est définitivement validée, et notifiée par l'envoi d'une convocation au participant par mail.

3 - Règlement : Les règlements se font à l'ordre de Sandrine Becherini par chèque bancaire, virement bancaire ou espèces. Le paiement intégral de la formation est exigé le premier jour du stage lors de l'arrivée de l'élève. Sous réserve de notre accord, un paiement échelonné pourra être envisagé. Une personne qui n'aurait pas réglé intégralement la formation pourra se voir refuser l'accès en cours. Aucun délai de paiement n'est accordé, et, en cas de retard, Sandrine Becherini pourra suspendre toutes les futures interventions. Passée la date d'échéance, une pénalité de retard sera calculée au taux légal, soit 1,3% par mois (Loi n° 92- 1442 du 31 décembre 1992), exigible sur simple demande de Sandrine Becherini. Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de justice. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixée à 40€ (décret n°2012-1115 du 02/10/2012). Financement extérieur : En cas de financement extérieur, l'inscription est effective uniquement à réception de la confirmation de prise en charge par l'organisme tiers ou bien du devis (ou convention) de formation signée par l'entreprise et accompagnée du versement des arrhes (30% du montant figurant sur le devis). En l'absence, l'inscription pourra être validée par le dépôt d'une caution du montant total de la formation. Elle sera restituée dès confirmation de la prise en charge. Si, en revanche, à l'issue de la formation, la confirmation de prise en charge n'est toujours pas effective, la caution sera due.

4 - Conditions d'annulation : Par le stagiaire : L'annulation d'une formation par le stagiaire, doit faire l'objet d'une notification écrite. Si elle survient plus de 30 jours avant le début de la formation, les arrhes seront remboursées intégralement. A partir de 15 jours avant le début, elles ne seront pas remboursées. Si un stagiaire ne se présente pas, sa participation sera facturée comme s'il avait assisté à la formation. Toute formation commencée est due dans sa totalité. Par l'établissement : Sandrine Becherini se réserve le droit d'annuler une formation. Dans ce cas, l'établissement s'engage à proposer au stagiaire d'autres dates de formation et un remboursement intégral des sommes versées. Sandrine Becherini ne pourra en aucun cas être tenu responsable des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par le stagiaire. Aucun dédommagement ni compensation ne pourront être exigés. Sandrine Becherini ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Sandrine Becherini, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Sandrine Becherini. Dans le cas d'un contrat de sous-traitance : Les dates de formation sont fixées, au moins un mois à l'avance, d'un commun accord entre le Client et Sandrine Becherini. Toute annulation de session doit parvenir par écrit à Sandrine Becherini.
Dans ce cas, des indemnités compensatrices seront facturées selon les conditions suivantes : • 100% si annulé ou reporté entre 1 et 5 jours ouvrés avant la date prévue de formation. • 50% si annulé ou reporté entre 6 et 10 jours ouvrés avant la date prévue de formation. • 0% si annulé ou reporté 11 jours ouvrés ou plus avant la date prévue de formation.

5 - Tarifs : Le prix de la prestation est conforme au tarif en vigueur au moment de la passation de commande. Tous les prix sont indiqués nets de taxes (non assujetti à la TVA selon article 293B du CGI).

6 - Absence / Retard : En cas d'absence du stagiaire (le premier jour ou en cours de formation), sa formation sera considérée comme annulée. L'élève ne pourra en aucun cas suivre le reste de la formation. Les règlements versés seront dûs. En cas de raison majeure avérée et justifiée (sous 7 jours maximum après la formation) : accident de la route, grève importante des transports, maladie ou incapacité de travail, décès d'un proche parent (ascendant ou descendant direct), une autre date sera proposée lors de la session suivante (selon les disponibilités). Tout élève se présentant en formation avec plus de 20 minutes de retard pourra se voir refuser l'accès en cours.

7 - Respect – Exclusion : Les stagiaires doivent respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation et se conformer à la pédagogie proposée. Sandrine Becherini se réserve le droit d'exclure un élève qui ne respecterait pas le règlement intérieur ou dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement d'une formation. Une exclusion ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement.

8 - Propriété intellectuelle : L'ensemble des documents remis ou utilisés au cours de la formation constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. En conséquence, le stagiaire et le client s'interdisent d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de Sandrine Becherini. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

9 - Confidentialité : Les parties s'engagent à garder la confidentialité quant aux informations et documents échangés concernant l'autre partie durant la formation, de quelle que nature qu'ils soient (économiques, commerciaux, techniques, matériel pédagogique, etc …).

10 - Droit à l'image : Les stagiaires autorisent Sandrine Becherini à utiliser à titre gracieux leur image (photo et/ou vidéo) dans le cadre de sa communication, sur tout support, pour une durée de 20 ans. Toute interdiction devra faire l'objet d'une lettre datée, signée et remise avant le début de la formation.

11 - Informatique et Libertés : Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Ce droit peut s'exercer en faisant une demande écrite, par mail ou par courrier.

12 - RGPD : Sandrine Becherini respecte la RGPD et plus généralement toutes les lois en vigueurs. Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique dans un but de marketing, suivi des clients et de comptabilité. Vous pouvez consulter le référent RGPD à l'adresse : Sandrine@becherini-reflexologie.fr

13 - Référencement : Le client autorise Sandrine Becherini à mettre son nom et son logo dans la liste de référencement. Si le client ne souhaite pas paraître dans la liste de référencement, il devra nous en avertir par courrier.

14 - Différents éventuels : Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction. En cas de litige, et faute d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux de Avignon, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défenseur.

Sandrine BECHERINI – Relaxologue Corporel certifiée et agréée par la FFMBE - Formatrice en réflexologie traditionnelle de bien-être et massages-bien-être
Email : lartdutouchersandrinebecherini@gmail.com Téléphone : 06.18.95.41.13
www.lart-du-toucher.fr